

*Nos
recherches
changent
le monde*

**PLAN D'ACTION
2002-2003**

Fonds de recherche
sur la société
et la culture

Québec 

Table des matières

Sommaire	3
Contexte	4
Mission, domaines de recherche, programmation	4
Clientèle et partenaires	5
État de situation	6
Une transformation bien amorcée	6
Tableau 1 - 2001-2002 en quelques chiffres	7
Une transition toujours en cours	8
Une planification stratégique en évolution	8
Lignes de force du plan d'action 2002-2003	9
Tableau 2 - orientations, axes d'intervention, résultats 2002-2003 et indicateurs	11

Sommaire

Le *Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture* a été créé en juin 2001, dans la foulée des orientations de la *Politique québécoise de la science et de l'innovation* (PQSI) relatives à la reconfiguration des organismes québécois de soutien à la recherche. Le Fonds a pour mandat de soutenir et de promouvoir la recherche, la diffusion de connaissances et la formation de chercheurs en sciences sociales, en sciences humaines, de même qu'en arts et en lettres.

Les responsabilités actuelles du Fonds étaient auparavant assumées par deux organismes subventionnaires, soit le *Conseil québécois de la recherche sociale* (CQRS) et le *Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche* (Fonds FCAR). Compte tenu du fait que le Fonds doit composer à tous les points de vue avec l'héritage de ces deux organismes, l'année 2002-2003 constitue une année de transition, une année charnière pour le Fonds. L'organisme est au cœur d'une période de gestion du changement et se doit d'assurer une transition harmonieuse, tant pour sa clientèle que pour son personnel. Au cours de l'année 2002-2003, il doit notamment assurer la bonne gestion des programmes hérités du CQRS et du Fonds FCAR, offrir à sa nouvelle clientèle une transition harmonieuse et revoir l'architecture de la programmation de soutien.

Le plan d'action 2002-2003 est fortement dominé par le développement organisationnel et programmatique du Fonds. L'intégration et la consolidation de l'héritage des deux organismes antérieurs, et la définition d'une nouvelle organisation avec ses orientations et ses leviers d'intervention propres se traduisent par une série d'objectifs dont l'atteinte servira d'assise à l'an deux et à l'an trois de la planification triennale.

Contexte

Mission

À l'instar des deux autres Fonds de recherche québécois, le Fonds Société et Culture a pour mission de soutenir et de promouvoir la recherche, la diffusion des connaissances et la formation des chercheurs dans son champ de compétence, les sciences sociales et humaines, les arts et les lettres. Le Fonds doit également établir les partenariats nécessaires à l'avancement des connaissances scientifiques portant sur des problématiques sociétales.

Domaines de recherche

Plus précisément, le Fonds offre un soutien financier aux étudiants des 2^e et 3^e cycles et aux chercheurs dont les travaux s'inscrivent dans les grands domaines de recherche suivants :

- enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine
- nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions
- relations internationales et développement
- milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain
- gestion des organisations
- économie, emploi et marchés
- développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale
- éducation, savoirs et compétences
- langues et langage
- arts, littérature et société
- cultures, religions et civilisations
- création artistique et littéraire
- médias, communications et information

Programmation

Les programmes de soutien financier constituent très certainement, du point de vue de la clientèle desservie par le Fonds, son principal levier d'intervention. Les programmes offerts comprennent notamment des bourses pour les étudiants et les postdoctorants et des subventions individuelles, du soutien aux équipes de recherche, aux regroupements stratégiques et aux centres affiliés universitaires de même que des actions concertées. En 2002-2003, le Fonds administre plus d'une trentaine de programmes.

Clientèle

Imposante et diversifiée tant par les pratiques, les méthodologies que par les objets de recherche privilégiés, la clientèle du Fonds commande ouverture et souplesse dans les modes de soutien. En effet, en plus d'un bassin potentiel de 4 000 professeurs-chercheurs en sciences sociales, en sciences humaines, en arts et en lettres oeuvrant au Québec, la clientèle directe du Fonds se compose de chercheurs professionnels, de chercheurs postdoctoraux et d'étudiants de doctorat et de maîtrise, dont les recherches s'inscrivent dans les 13 domaines relevant de la compétence du Fonds. Le Fonds compte également comme clients directs les universités, notamment par le biais de son programme stratégique de professeurs-chercheurs.

Partenaires

Le Fonds s'acquitte de sa mission par un partenariat très solide avec les professeurs-chercheurs et chercheurs qui acceptent de faire partie des comités d'évaluation des projets soumis au Fonds. D'un point de vue plus large, les partenaires du Fonds incluent également les administrateurs de la recherche universitaire, les acteurs des milieux de pratique bénéficiant des retombées de la recherche, de même que les organismes, ministères, établissements et entreprises ayant des besoins spécifiques de recherche et participant par le biais des actions concertées.

État de situation

Une transformation bien amorcée en 2001-2002

Le Fonds Société et Culture a débuté ses activités là où le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) et le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) les avaient laissées au moment de leur dissolution. Ainsi, le Fonds Société et Culture intègre la quasi totalité du mandat qu'exerçait le CQRS et une part importante des responsabilités qui étaient jusqu'ici dévolues au Fonds FCAR. À titre indicatif, en 2000-2001, le Fonds FCAR consacrait plus de 40% de son budget aux secteurs des sciences humaines et sociales, des arts et des lettres.

Des objectifs fixés par le CQRS pour l'exercice 2001-2002, un certain nombre visait directement la création du Fonds Société et Culture. À ce jour, ces objectifs ont été atteints en tout ou en partie. Ainsi, la majeure partie des membres du conseil d'administration du Fonds ont été nommés le 5 décembre 2001. Le *Comité permanent des présidents-directeurs généraux des Fonds de recherche du Québec* a établi les principes de départage des domaines entre les Fonds. Enfin, un *Comité permanent des directeurs de programmes* a été mis sur pied. En plus d'assurer l'harmonisation des règles et des programmes des trois Fonds, le comité des directeurs de programmes veille à ce que toute demande de financement soit considérée et acheminée à la structure d'accueil et d'évaluation appropriée. Dans le prolongement des travaux de partage des domaines de recherche, ce comité a procédé à la répartition entre les trois Fonds de toutes les subventions et bourses existantes.

Pour sa première année d'existence, le Fonds a fait siens les programmes s'inscrivant dans le prolongement des planifications stratégiques des deux organismes souches. L'offre et la gestion de ces programmes constituent les bases sur lesquelles s'appuient les actions en cours et les orientations futures. Le tableau qui suit illustre bien l'importance de la clientèle du Fonds et la diversité de sa programmation de transition.

Tableau 1 — 2001-2002 en quelques chiffres

Programme	Nombre
Bourse de maîtrise	392
Bourse de doctorat	437
Bourse postdoctorat	72
Chercheurs-boursiers	17
Autres bourses	48
Total bourses	966
Subventions de fonctionnement des équipes en partenariat avec des milieux d'intervention	23
Subventions de soutien pour le volet recherche aux Instituts universitaires et aux Centres affiliés universitaires	8
Subventions générales de recherche	31
Subventions de recherche évaluative	20
Subventions de recension des écrits	5
Subventions d'aide à la formulation d'un projet de recherche	2
Subventions d'aide à la diffusion et au transfert des connaissances en milieu de pratique	6
Programme conjoint avec le MSSS de subventions à la recherche appliquée à des problématiques sociales avec la Fondation canadienne de recherche sur les services de santé	5
Programme conjoint avec le FRSQ et le MSSS de centres de recherche interdisciplinaire en réadaptation et en intégration	3
Réseau de recherche sur le développement, la santé et le bien-être de l'enfant	1
Actions concertées	26
Établissement de nouveaux chercheurs/Volet individuel	118
Établissement de nouveaux chercheurs/Volet équipe	11
Établissement de nouveaux chercheurs-créateurs	6
Programme stratégique de professeurs-chercheurs/Volet établissement de nouveaux chercheurs	13
Programme stratégique de professeurs-chercheurs/Volet réservé aux universités	14
Soutien aux équipes de recherche	126
Soutien aux regroupements de recherche-crédation	5
Centres de recherche	14
Regroupements stratégiques	11
Revue de recherche et de transfert de connaissances	29
Autres (subvention de démarrage pour un postdoctorant, équipement, projets spéciaux)	11
Total subventions	488
Totaux bourses et subventions	1454

Une transition toujours en cours en 2002-2003

À l'automne 2002, le Fonds offre une programmation de transition, reprenant essentiellement la trentaine de programmes hérités du CQRS et du Fonds FCAR. Des ajustements aux programmes de subventions individuelles ont permis de réserver une enveloppe (à même les prévisions 2003-2004) pour la mise sur pied d'un programme d'appui à la recherche innovante. Ce dernier vise à encourager des initiatives de recherche ayant un caractère innovateur et est conçu comme un banc d'essai pour l'expérimentation de nouvelles approches en matière de structuration de la recherche publique.

Afin de ne pas prendre d'engagements financiers à long terme sur des bases anciennes, les programmes équipés des deux organismes antérieurs ne sont pas offerts à l'automne 2002; le financement des équipes en renouvellement a été reconduit pour une année. Cette suspension de concours vise également à permettre au Fonds de réviser ces programmes et de les ajuster aux besoins et à la réalité des équipes.

Enfin, une transformation majeure est également en cours en matière de gestion administrative. Le Fonds Société et Culture et le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies partagent désormais une direction des services administratifs et informatiques. Cette initiative, qui permet une plus grande efficacité et une économie d'échelle substantielle, comporte une longue opération d'intégration d'une partie du personnel, de l'information et de l'environnement informatique des deux Fonds.

Une planification stratégique en évolution

Les choix stratégiques du Fonds s'inspireront grandement des résultats de la vaste tournée de consultation dans les universités québécoises, complétée au printemps 2002. Cette tournée a permis de cibler et de valider un certain nombre d'enjeux prioritaires qui correspondent manifestement à ceux qui préoccupent les acteurs de la recherche au Québec :

- la relève — nul n'ignore que si aucune mesure à court terme n'est prise, il y aura une pénurie grave de professeurs-chercheurs, particulièrement dans les secteurs des sciences humaines et sociales, des arts et des lettres;
- la mobilisation des savoirs — la diffusion et le transfert des connaissances constituent sans contredit des activités indispensables à l'innovation sociale et culturelle, un élément incontournable dans la genèse d'une culture scientifique et une condition préalable à l'assurance de retombées importantes des résultats de recherche pour les intervenants, les décideurs et la collectivité;
- les effets de la structuration de la recherche — le développement des regroupements de chercheurs, que ce soit des équipes, des centres, des groupes ou des réseaux, doit être privilégié et soutenu en tentant de prévenir les effets pervers que sont le risque de voir se constituer des regroupements artificiels ou forcés et les probabilités de saturation du système d'évaluation par les pairs;
- l'éthique de la recherche — au cœur de la rigueur de la démarche scientifique et de la crédibilité des retombées des résultats de recherche;
- la recherche-création — une véritable source d'innovation culturelle, voire technologique, cette démarche favorisant la création dans une optique d'évolution, d'originalité et de renouvellement doit être reconnue et soutenue à la mesure de son impact sur l'enrichissement et le rayonnement de la société québécoise.

Lignes de force du plan d'action 2002-2003

En 2002-2003, les activités du Fonds sont balisées par trois grandes orientations. Ces orientations sont assorties d'axes d'intervention, d'objectifs spécifiques, des résultats attendus et d'indicateurs.

Sur l'horizon triennal, les axes d'intervention se déclineront en une série d'objectifs supplémentaires tenant compte des enjeux identifiés par le Fonds en consultation avec la communauté scientifique. Ils seront bien entendu de nature fortement programmatique et s'inscriront résolument dans le cadre de la *Politique québécoise de la science et de l'innovation*.

Le tableau 2 (voir page 11) résume les lignes de force du plan d'action 2002-2003.

Orientation 1 : Offrir une structure de soutien efficace et accessible

L'organisation interne — La consolidation d'une structure organisationnelle efficace passera, en 2002-2003, par la complétion des plans d'effectifs du Fonds et de la mise sur pied des services administratifs communs au Fonds Société et Culture et au Fonds Nature et Technologies.

Les instances — Le Fonds possède un conseil d'administration majoritairement composé de professeurs-chercheurs oeuvrant en sciences sociales et humaines. Les nominations prévues en 2002-2003 visent à assurer une représentation du secteur des arts et des lettres. De plus, afin de faciliter le fonctionnement du conseil, la création de trois comités statutaires est à l'examen : un comité exécutif, un comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique et un comité des programmes. Un comité sur la planification stratégique et un sur la recherche-crédation sont envisagés sur une base *ad hoc*.

Les affaires corporatives — En raison du contexte de transition, la modernisation des politiques internes n'a pu être complétée pendant la première année d'existence du Fonds. Les documents corporatifs propres au Fonds seront rédigés et soumis au conseil en cours d'année.

La liaison avec la communauté — Dans la vision du Fonds, le service à la communauté occupe une place prépondérante. Le Fonds entend donc consulter la communauté scientifique et les partenaires afin d'identifier les besoins et attentes auxquels il devra répondre dans les prochaines années. Dans un esprit de transparence et d'accessibilité, les activités de consultation s'enrichiront d'activités de communication et de représentation visant la diffusion des grandes lignes d'action du Fonds et la création d'un sentiment d'appartenance de la communauté.

Orientation 2 : Renouveler l'environnement de soutien à la recherche et à la création

Le Fonds désire offrir à la communauté scientifique un environnement de soutien renouvelé qui tient compte des acquis, s'adapte à la réalité changeante des pratiques de recherche et accueille les besoins et attentes des partenaires. Cette triple portée définit trois axes d'intervention spécifiques : l'intégration des acquis, l'architecture des programmes, la concertation et le partenariat.

L'intégration des acquis — Afin d'offrir une transition harmonieuse aux clientèles du CQRS et du Fonds FCAR, le Fonds administrera les programmes hérités tant et aussi longtemps que des subventions et bourses octroyées par ces organismes auront cours.

L'architecture des programmes — La programmation du Fonds constitue son principal levier d'intervention; elle est à bien des égards l'incarnation de ses choix stratégiques, et le lieu privilégié de

réalisation de sa mission de soutien à la recherche. Le programme-pilote d'appui à la recherche innovante, répondant au besoin de souplesse et d'ouverture maintes fois exprimé par les chercheurs, s'inscrit tout à fait dans l'esprit d'un renouveau de l'environnement de soutien à la recherche. Au cours de 2002-2003, le Fonds entend initier un processus de révision de ses programmes en débutant le cycle par les modalités de soutien aux équipes et à la recherche-crédation.

La concertation et le partenariat — La recherche en partenariat effectuée sur le modèle des actions concertées constitue un héritage provenant à la fois du CQRS et du Fonds FCAR. La mise en commun des efforts de multiples partenaires crée une synergie fort productive pour la recherche et pour la genèse de retombées importantes pour la société québécoise. Le Fonds continuera de jouer un rôle rassembleur, tant sur le plan du développement que sur le plan de la gestion et du suivi des projets de recherche.

Le Fonds souhaite également accentuer son rôle proactif dans l'identification de thèmes de recherche d'importance stratégique pour le Québec, notamment en sciences humaines, en arts, et en lettres. Il prévoit définir des paramètres d'encadrement de la recherche stratégique afin de maximiser les retombées d'importance sociétale.

Orientation 3 : Stimuler l'éthique et l'intégrité scientifique

Sur le plan de l'éthique et de l'intégrité scientifique, le Fonds a ciblé deux grands axes d'intervention : l'évaluation par les pairs et la conduite de la recherche.

Évaluation par les pairs — Attribuer au mérite des fonds publics de recherche place la question de l'évaluation par les pairs au cœur de la mission du Fonds. En 2002-2003, le Fonds prévoit réviser en profondeur les processus d'évaluation par les pairs tels qu'ils existaient au CQRS et au Fonds FCAR. Les critères d'évaluation et les modalités de rétroactions aux demandeurs seront revus et corrigés au besoin. Les plus hauts objectifs de rigueur, de justesse, d'équité, et de transparence sont visés.

Conduite de la recherche — Le Fonds souhaite contribuer à sensibiliser les membres de la communauté scientifique à l'importance des enjeux éthiques et fournir des repères supplémentaires aux comités d'éthique de la recherche. Dans le prolongement des travaux du CQRS, le Fonds publiera un premier document d'*orientations en matière d'éthique de la recherche sociale* et élargira la réflexion aux enjeux spécifiques aux sciences humaines, aux sciences de la gestion et de l'éducation, aux arts et aux lettres.

Tableau 2 — Orientations, axes d'intervention, résultats 2002-2003 et indicateurs

Orientation 1 Offrir une structure de soutien efficace et accessible			
Axes d'intervention	Objectifs	Résultats 2002-2003	Indicateurs
L'organisation interne	Comblé le plan d'effectifs	Organigramme fonctionnel	% des postes comblés
	Compléter la mise sur pied des services communs	Intégration de l'environnement administratif et informatique	Nombre d'ETC partagés
			Nombre d'outils de gestion partagés
			Nombre de comités en commun
Les instances	Assurer la représentativité du conseil d'administration	Nomination de représentants des secteurs des arts et des lettres	Représentation équilibrée des différents secteurs
	Se doter d'une structure de comités au conseil	Adoption des mandats et de la composition des comités permanents et <i>ad hoc</i>	Nombre de réunions statutaires tenues et prévues
Les affaires corporatives	Moderniser les politiques internes	Production des documents requis : <ul style="list-style-type: none"> ▫ déclaration de services aux citoyens ▫ règlement de régie interne ▫ politique linguistique ▫ code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Fonds 	Nombre de documents adoptés
			Nombre d'actions réalisées en vertu des politiques
		Promotion du plan d'action en gestion de la propriété intellectuelle	Nombre d'actions réalisées
La liaison avec la communauté	Établir une culture de consultation	Connaissance des besoins et des attentes des chercheurs et des partenaires	Nombre et diversité des milieux rencontrés
	Faire connaître les grandes lignes d'action du Fonds	Présence et visibilité du Fonds	Nombre et diversité des activités de communication et de représentation
	Créer un sentiment d'appartenance	Adoption d'une signature visuelle	Nombre d'outils promotionnels développés avec le nouveau visuel
		Affirmation de la place des 13 domaines	Profil de fréquentation des programmes par domaine

Tableau 2 — suite

Orientation 2 Renouveler l'environnement de soutien à la recherche et à la création			
Axes d'intervention	Objectifs	Résultats 2002-2003	Indicateurs
L'intégration des acquis	Administrer les programmes hérités du CQRS et du Fonds FCAR	Actualisation d'une programmation de transition à l'automne 2002	Nombre de demandes
	Maintenir la qualité des services		Variation dans les taux de succès et les taux d'octroi par rapport à 2001-2002 Nombre de plaintes
L'architecture des programmes	Élaborer un processus d'évaluation interne des programmes	Analyse des procédures d'évaluation du CQRS et du Fonds FCAR	Bilan du comité de travail interne
	Offrir un programme-pilote d'appui à la recherche innovante	Accueil favorable de la communauté	Nombre de demandes à l'automne 2002
		Soumission de demandes pour projets novateurs et variés au concours de l'automne 2002 (pour initiation en 2003-2004)	Taux d'octroi Teneur du bilan des présidents de comités d'évaluation
	Réviser les modalités de soutien aux équipes	Adoption d'une proposition de formule de soutien aux équipes	Tenue du concours à l'automne 2003
	Identifier les stratégies d'ensemble pour le soutien à la recherche-crédation	Examen du programme actuel de recherche-crédation	Bilan du comité <i>ad hoc</i>
La concertation et le partenariat	Soutenir le programme des actions concertées	Développement d'actions concertées sur des thèmes novateurs	Nombre d'appels d'offre
			Nombre d'initiatives amorcées et en développement
	Donner au Fonds un rôle proactif dans l'identification des secteurs d'importance stratégique pour le Québec	Développement de paramètres d'encadrement de la recherche stratégique	Nombre de secteurs ciblés
			Implication de partenaires de milieux variés

Tableau 2 — suite

Orientation 3 Stimuler l'éthique et l'intégrité scientifique			
Axes d'intervention	Objectifs	Résultats 2002-2003	Indicateurs
L'évaluation par les pairs	Encadrer les processus et réviser les procédures d'évaluation des demandes	Gestion améliorée des processus	Teneur du bilan des présidents de comités d'évaluation
		Adaptation des critères d'évaluation à la nouvelle réalité du Fonds	
		Établissement de modalités de rétroaction aux chercheurs	Nombre et motifs des demandes d'information
La conduite de la recherche	Fournir à la communauté un cadre de réflexion sur les enjeux éthiques liés à la recherche sociale	Édition des <i>Orientations en matière d'éthique de la recherche sociale</i>	Mise en ligne des <i>Orientations</i>
	Élargir la réflexion éthique à tous les enjeux et tous les secteurs de recherche relevant du Fonds	Identification des considérations éthiques spécifiques aux sciences humaines, aux sciences de la gestion et de l'éducation, aux arts et aux lettres	Premier compte rendu du comité permanent